



ministère
éducation
nationale

Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le

- 3 MARS 2014

Monsieur le Sénateur-Maire,

Depuis plus de dix huit mois, la mission de refondation de l'école de la république que m'ont confiée le Président de la république et le Premier ministre prend forme. La loi de juillet 2013 pose les bases de cette refondation. En favorisant l'élévation du niveau de connaissances tout en réduisant les inégalités sociales et territoriales, les dispositions législatives entendent recréer une cohésion nationale et un lien civique autour de la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous.

Loi d'orientation, mais aussi de programmation, ce texte associe une vision d'ensemble à un schéma prospectif des moyens indispensables à sa réussite. Après les premières mesures d'urgence qui ont permis d'inverser la tendance dès la rentrée 2012, les budgets 2013 et 2014 de l'enseignement scolaire et la loi de programmation et de refondation de l'école de la république traduisent cette ambition nouvelle.

La répartition de ces moyens au niveau de l'académie de Versailles pour la rentrée 2014 prévoit pour le second degré l'équivalent en heures de 172 postes supplémentaires, en complément des 400 créés à la rentrée 2013. Cet effort doit être mis au regard des 493 suppressions opérées à la rentrée 2011 et aggravées par 495 suppressions en 2012. Toutefois, dans une académie et un département fortement marqués tant par la hausse attendue du nombre d'élèves que par les besoins liés au renforcement de l'éducation prioritaire, les premières esquisses de dotation par établissement ont généré des inquiétudes.

Si des nouvelles propositions ont pu être faites, vous m'avez alerté sur la situation du lycée Jacques Monod de Clamart qui persiste à demeurer problématique. Bien que les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2014 fassent état d'une légère diminution attendue et que les indicateurs sociaux (nombre d'élèves boursiers, CSP défavorisées) n'en fassent pas un établissement prioritaire en la matière, je mesure l'appréhension et l'inquiétude des équipes enseignantes et des parents d'élèves soucieux de garantir une qualité des enseignements et un accompagnement pédagogique aujourd'hui reconnus par tous.

Monsieur Philippe KALTENBACH
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS

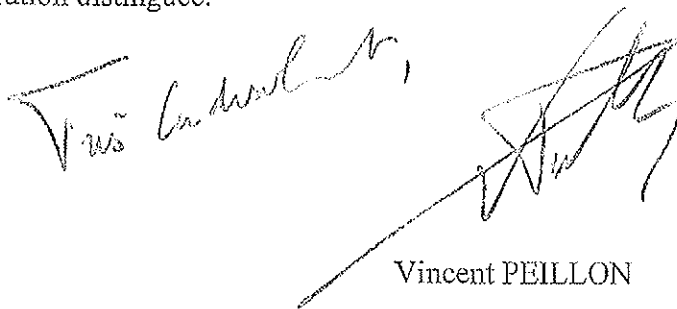
Aussi, afin de prendre en compte ces interrogations et de permettre une préparation de la rentrée 2014 dans l'intérêt premier des élèves, j'ai demandé au recteur de refaire un état des lieux au mois de juin une fois connue l'affectation de tous les élèves et de réajuster la dotation, dès lors que les effectifs inscrits seraient supérieurs à ceux aujourd'hui prévus.

Cette mesure prise avant la fin de l'année scolaire permettra de préparer au mieux la prochaine rentrée.

Dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, les moyens supplémentaires d'ores-et-déjà prévus sur le département des Hauts-de-Seine représentent un effort d'autant plus conséquent qu'ils valent également pour le 1^{er} degré où l'académie de Versailles avec 388 postes supplémentaires est celle de France bénéficiant du plus grand nombre de postes créés.

Je mesure les attentes et espoirs que cela suscite après des années de dévalorisation, matérielle et humaine, de ce grand service public. C'est donc dans ce souci de réparation et de refondation que les services de l'éducation nationale préparent la prochaine rentrée et l'arrivée dans les écoles et établissements scolaires du second degré de respectivement 38 000 et 33 000 élèves supplémentaires.

Vous savez ma totale disponibilité pour y travailler avec vous et répondre aux inquiétudes légitimes que vous me relayez. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Vincent PEILLON